

Assemblée Générale ASCAL 45 du 17 mai 2014 Domaine de La Motte, propriété de la FDCL45

L'assemblée générale commence à 17h30 par l'émargement : 51 Ascaliens sont présents ou représentés par des porteurs de pouvoirs, l'AG peut donc commencer.

Rapport Moral du Président, Francois Lecru :

Bien que nous soyons l'une des plus grosses associations de France avec encore cette année une 100° de membres, nous avons depuis 2 ans une baisse du nombre d'ascaliens. Les raisons peuvent être multiples comme la conjoncture (baisse du nombre des « doubles affiliations ») ou le fait de ne pas avoir relancé plusieurs fois les anciens comme les années passées.

Le président en profite pour faire un point sur les missions de l'Ascal : il faut se recentrer sur nos objectifs, que sont la Formation, l'Education, les Entraînements et les Partages.

Il en profite pour rappeler que le but de l'ascal45 n'est pas d'être un fournisseur de chasse et le mécontentement de certains sur le prix des chasses a du mal à passer pour tout ceux qui se donnent du mal à proposer un territoire, à organiser une chasse et faire profiter à un maximum des opportunités de chasse. De plus, et cela est regrettable, certaines dates de chasse ont du être annulées pour cause de manque de participants.

Cette saison c'est environ 50 mails d'informations (manifestations, chasses, législation, news, informations diverses, etc...) pour une 30 aine d'occasions de se rencontrer : des manifestations, 2 challenges de tir à l'arc, 7 après-midi d'entraînements et une vingtaine de dates de chasses ont été proposées cette année, sans compter la régulation du ragondin :

- 10 dates Chasse ASCAL, dont 2 annulées faute de participation
- 3 dates du CABS proposées aux membres de l'Ascal (chasses collectives de Saint Maurice)
- 5 dates de chasses ont été proposées aux Ascaliens par des « extérieurs » (3 étaient gratuites)

Rapport moral du trésorier, Alban Pompon :

Baisse de 18% du montant des cotisations, comme évoqué par le président

- **Recettes** (cotisations, subventions FDCL, recette fête de la Sange, boutique, recettes de 3D, etc...) pour **7 744,91 euros**
- **Dépenses** (versement cotisation ffca, frais de timbres et de banque, assurances, site ascal, entrées offertes par l'ASCAL pour la fête de la Sange, boutique, flèches initiations, dépenses 3D bar, petit matériel, fond de caisse, etc ...) pour **4 622,59 euros**
Soit un résultat positif (EXCEDENT) de **3 122,32 euros**

Les comptes ont été approuvés et sont disponibles auprès du trésorier.

Compte tenu des liquidités, l'acquisition de nouvelles cibles 3D pour le renouvellement de notre parc de cibles est budgétée et validée pour 3 000 euros.

Les quitus sont donc votés à l'unanimité pour le rapport moral du Président et le rapport du Trésorier.

L'an passé, l'AG avait déjà voté une augmentation de la cotisation de l'ASCAL45, mais pour des raisons administratives elle n'a pas pu être appliquée cette année cynégétique 2014-2015.

Il est donc voté à nouveau, à l'unanimité :

Cotisation Ascal45 2015–2016 membre individuel : 45 €

Cotisation Ascal45 2015–2016 Couple ou famille (enfant de moins de 18 ans) : 65 €

Rapport moral du responsable communication, Francois Lecru :

Communication externe via le blog www.ascal45.com, une moyenne de 1500 à 2500 visiteurs par mois, un bon positionnement sur les moteurs. Ce blog vous est ouvert et recherchons des contributeurs (recits de chasse, manifestations, expériences, informations, etc ...). Nous avons été moins actif cette année à cause ou grâce au développement de la page facebook, plus réactif et interactif.

Merci à l'entreprise Art Graphique représentée par Jérôme Barré, ascalien, qui nous a offert gracieusement blocs notes et calendriers ASCAL remis lors des chasses et autres rencontres.

Rapport moral Manifestation, Etienne Plault :

- **Game Fair de Chambord** : sous l'eau cette année. Un grand moment de rencontre avec des chasseurs des 4 coins de la France et plus encore
- **Fête de la Sange de Sully Sur Loire** : le temps était avec nous, c'est le rendez vous local de la chasse qui permet de côtoyer tous les acteurs cynégétique du département et de la région et favorise le contact avec les initiés et non initiés. L'initiation a encore une fois très bien fonctionnée.

Merci a tous les bénévoles, instructeurs, qui permettent de faire de ces RDV d'excellent moments de convivialité.

Rapport Moral Formation, Eric Cousin :

- 2 JFO cette année représentant plus de 60 stagiaires. merci aux instructeurs
- 7 après midi d'Entrainements mensuels au domaine de La Motte. Merci à tous ceux qui sont venus, nous aimerions être plus lors de ces moments.
- Jamboree (réunion des instructeurs), 10 instructeurs de l'ascal présents lors de ce rassemblement qui a eu lieu debut dans le Cher. Toujours très instructifs même pour les expérimentés (cette année un atelier réglages arc tradi très poussé).
- Formation affutage : très bon retour des participants, le conseil est donc sollicité afin d'étudier la promotion, voir l'obligation pour tous les nouveaux membres de suivre cette formation. Très importante afin de comprendre et de se rendre compte d'un affutage efficace, c'est la lame qui tue, pas l'arc au final.

Proposition de rendre obligatoire une formation affûtage, ou plus précisément, un « module de découverte au tranchant rasoir », afin d'accéder aux chasses. Ce module d'une heure pourrait avoir lieu pendant les entrainements ou des moments spécifiques

Proposition mise au vote : unanimité moins 1 voix, **proposition VALIDEE**

Rapport commission régulation, Jean Luc Sanchez :

Forte population grâce à l'hiver doux que nous avons eu. Profitez en !!!

Notre action de régulation doit être la plus discrète et respectueuse possible sans gênes pour les promeneurs et dans une éthique cynégétique irréprochable : votre régulation sur le terrain est l'image de l'ASCAL et plus généralement de la chasse à l'arc, MERCI D'Y PENSER.

TOUS LES ANIMAUX PRELEVES DOIVENT ÊTRE DEBARASSES DES ABORDS DES ZONES, c'est un des points de la convention, merci à tous de la respecter!

Pour tout renseignement et les nouveaux ASCALIENS qui souhaitent parcourir le Canal : **Régulation du ragondin toute l'année avec les autorisations (prendre contact avec jean luc pour toute première sortie**
Commission Régulation : Jean-Luc Sanchez 06.14.14.07.95 regulation@ascal45.com

Régulation sur la Sange et des étangs communaux: Dominique Daimay, nouvelement élu au sein du conseil municipal de Sully sur Loire à la charge la remise en place de notre partenariat pour la régulation sur ce secteur

Grace à Christophe DAVIM, administrateur ASCAL45, un nouveau territoire de régulation devrait prochainement profiter aux Ascaliens, il s'agit de la BIONNE, une rivière d'une petite 20° de kilomètres. Une convention devrait être signée prochainement avec le syndicat de gestion de la Bionne. Bientôt toutes les précisions.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Francois Lecru, Jean Pierre Bernard et Etienne Plault se représentent à leur succession et sont réélus à l'unanimité.

Petite pensée émue pour Jacky Dorison qui nous a quitté récemment et que beaucoup d'entre nous connaissait et appréciait.

Questions Diverses

Proposition de déplacer les entrainements du samedi à une autre date (vendredi soir par exemple) : après échanges entre les présents, il est décidé de maintenir ce créneau au samedi après midi convenant à la très grande majorité.

L'assemblée générale s'est clôturée à 19h par un pot de l'amitié.